



Novembre - Décembre 2016

LES BARBOUILLONS

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
A la découverte des chauves-souris	4
Prospection botanique et naturaliste au Ry d'Howisse	6
Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme	8
Sortie mycologique à Rochefort	12
La tête dans les étoiles : visite à l'Observatoire Centre Ardenne	13
Sortie ornithologique aux marais d'Harchies	16
Chronique de l'Environnement	18
Informations aux membres	19
Bibliothèque	23

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 5 novembre	Mycologie tardive.	9h30 Place de Han-sur- Lesse 	Marc Paquay
Samedi 12 novembre	Initiation à l'analyse des pelotes de réjections (principalement rapaces nocturnes).	14h00 Laboratoire du Centre de Découverte de la  Nature  Rue du Moulin, 4 à  6870 Mirwart (entrée par la rue du Bois d'Oingt)	Mikaël George 0477/26.62.51
Samedi 19 novembre	Conférence : l'ancienneté d'une forêt est un puissant facteur explicatif de sa biodiversité. Comment identifier une forêt ancienne sur le terrain ou sur carte ? Sont-elles nombreuses en Wallonie ? Quel patrimoine biologique et archéologique nous transmettent-elles ? Ces thèmes seront abordés au travers d'un exposé illustré de nombreux cas concrets portant sur toute la Wallonie.	17h30  Local rue du  Tombois à Chanly	Thierry Kervyn
Samedi 3 décembre	Gestion du Cobri <u>Attention : il s'agit de l'activité initialement prévue le 26 novembre</u>	9h30  Eglise de Ave 	Marc Paquay
Samedi 10 décembre	Rétrospective de la session d'été dans les Dolomites.	15h00 Maison des  Associations à Wellin**	Jean-Pierre Duvivier et Francy Moreau
Lundi 19 décembre	Commission de l'Environnement Bienvenue à tous !	20h00 Local rue du  Tombois à Chanly	Philippe Corbeel
Dimanche 8 janvier	Promenade du Nouvel-An.	9h30 Au Baligand, Rue de Libin, 124 au hameau de Neupont (Route Nationale Wellin-Redu, 100 mètres après le pont sur la Lesse)	Philippe Corbeel

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 14 janvier	Reconnaissance des arbres et autres ligneux en hiver	9h30 Houyet, avant le pont sur la Lesse	Marc Paquay et Mikaël George
Dimanche 22 janvier	Gestion du Gros-Tienne de Lavaux-Ste-Anne. Prévoyez gants, coupe-branche et tout ce que vous avez à disposition pour l'entretien de cette prestigieuse pelouse calcicole, sans oublier votre huile de bras et votre enthousiasme communicatif ! En cas de conditions météo exécrables, report de cette activité (précisions dans le Barbouillons 293).	9h30 sur le site, le long de la petite route qui va de Lavaux-Ste-Anne à Ave	✂ Daniel Tyteca
Samedi 28 janvier	Assemblée Générale des Naturalistes de la Haute-Lesse (voir page 19)	17h00 Maison des Associations à Wellin**	Daniel Tyteca
Samedi 25 et Dimanche 26 février 2017	Week-end ornithologique en Zélande. Attention : inscriptions limitées à 14 personnes. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès des organisateurs avant le 15 décembre 2016. Chacun se charge de réserver son logement à Zonnemaire (urgent!). Nous proposons les hébergements suivants : http://www.villetta-bb.nl/ http://www.amicabedandbreakfast.nl/fr Transport en autocar.	Précisions suivront	✿ Olivier Dugaillez et Marie Lecomte

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !
Prochaine réunion du Comité le vendredi 9 décembre à 20h00.

(*) Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

(**) La Maison des Associations se situe Rue de Beuraing, 172 – à la sortie de Wellin, à droite, en direction de Beuraing (parking à l'arrière du bâtiment).

Légende

 Avertir le guide de la participation	PF Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	☆ Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 Activité spécialisée Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation			 Attention changement !

Spécial enfants !

Samedi 20 août

A la découverte des chauves-souris

CLAIRE BRENU

Après une activité « batraciens » en mars, c'est dans le monde mystérieux des chauves-souris que Bérengère Guerriat, animatrice professionnelle de Jeunes et Nature, a emmené 11 enfants de 7 à 13 ans.



L'instant magique : la légende de l'origine des chauves-souris...



Approfondir ses connaissances, de manière ludique... (jeux de mimes, dessins, questions à choix multiples)



Se mettre dans la peau d'une chauve-souris : s'orienter « au radar » !



Chaque épreuve réussie donne droit à des « insectes » qui permettent de nourrir « Crunchy, la chauve-souris »



Eviter les obstacles et détecter les « insectes » (bonbons !) deux clochettes au son différent nous renseignent...



Le moment tant attendu : la balade avec le « Bat detector » !

Samedi 3 septembre

Prospection botanique et naturaliste au Ry d'Howisse

MARC PAQUAY ET DANIEL TYTECA

Nous reprenons nos prospections des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) de notre région. Aujourd'hui, nous visitons la réserve naturelle Natagora du Ry d'Howisse. Le temps est engageant, et une quinzaine de Natus enthousiastes se retrouvent à l'entrée du site.

La réserve naturelle du Ry d'Howisse est située au sud du village de Wavreille, à cheval sur les communes de Rochefort et de Tellin (et donc à cheval sur les provinces de Namur et de Luxembourg). Elle est « caractérisée par des bois et des haies qui structurent l'espace, tandis que les grandes prairies fleuries ouvrent le paysage bocager »¹. Propriété de l'association Natagora, elle occupe 26,52 hectares et se trouve entièrement située en Calestienne, même si la présence de calcaires du Givetien ou de l'Eifelien est peu évidente en ce fond de vallée ! Par contre les schistes de l'Eifelien sont bien présents et affleurent sur les pelouses et bords de chemins du site et de ses abords. On peut dire que le type de milieu humide que l'on observe ici est plutôt rare en Calestienne et, particulièrement bien sauvegardé, méritait largement une mise en réserve. Celle-ci existe depuis l'an 2000, et a depuis lors fait l'objet d'élargissements par acquisitions successives, pour aboutir à la superficie actuelle (voir Fig. 1).

Les vallons humides du Ry d'Howisse proprement dit et de l'un de ses affluents forment l'ossature de la zone protégée, qui se prolonge par quelques prairies plus sèches installées sur les pentes schisteuses. Les prairies humides du fond de vallée constituent l'habitat d'un orthoptère particulièrement rare, le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), que nous observerons d'ailleurs aujourd'hui. On retrouve également, dans ce fond de vallée, des populations de deux *Dactylorhiza* rares à assez rares pour la région, l'orchis maculé et l'orchis à feuilles larges (*D. maculata* et *D. majalis*), que nous ne verrons évidemment pas en cette période de l'année.

Une vue d'ensemble de la réserve apparaît à la Fig. 1. Nous n'en prospecterons aujourd'hui que les UG (unités de gestion) 004, 005 et 003 (Fig. 2). Nous pénétrons sur le site par l'accès ouest de l'UG004.

¹Voir http://www.natagora.be/reserves/index.php?id=3385&no_cache=1&tx_natsite_pi1%5Bsites%5D=79.

Nous trouvons ici une végétation de prairie famenienne assez typique, avec de nombreuses espèces, mais pas de grande rareté. La prairie a probablement été fauchée et/ou pâturée par le passé. Parmi les espèces notées, signalons tout de même le géranium découpé (*Geranium dissectum*) ainsi que le petit boucage (*Pimpinella saxifraga*). Cette prairie est assez intéressante. Son aspect actuel semble indiquer un certain abandon. Nous pensons qu'elle mérite d'être fauchée traditionnellement (après mi-juin) et régulièrement afin de conserver ou retrouver complètement le cortège des prés à fromental (dont nous observons quelques représentants caractéristiques comme *Crepis biennis*, *Arrhenatherum elatius*, *Heracleum sphondylium*, *Campanula rotundifolia*, *Centaurea cf. jacea*, etc ...).

L'entrée dans l'UG005 offre plus d'espèces rares et/ou typiques. Nous sommes sur ce que l'on peut qualifier de pelouse ou lande schisteuse, installée sur un sol plus superficiel. Malgré l'embroussaillage prononcé, nous retrouvons d'abord, au nord de l'UG005, un certain nombre d'espèces plutôt acidiphiles, mêlées à d'autres que nous retrouvons parfois dans nos pelouses calcicoles de Lesse et Lomme. Ainsi, dans les parties plus acides, nous avons d'importantes plages de callune (*Calluna vulgaris*), accompagnée de la germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) et de la danthonie tridentée (*Danthonia decumbens*). Les zones plus calcarifères abritent, par exemple, la fétuque de Léman (*Festuca lemanii*) et l'euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*). Nous avons aussi la surprise d'observer le pied d'oiseau délicat (*Ornithopus perpusillus*), fabacée rare, typique des pelouses ouvertes et rases et des landes, sur des sols siliceux. On remarquera que cette partie est un peu menacée par une repousse vigoureuse de rejets de prunellier qui ferment un peu le milieu. Il est à noter que cette portion de prairie était autrefois pâturée par des chevaux (de trait). Ce mode d'occupation du terrain était globalement favorable à la diversité floristique des

Botanique

affleurements schisteux où se développent surtout des petites plantes annuelles ... Nous avons également la chance de contempler les évolutions d'un balbuzard pêcheur ! En même temps, les

observateurs « au sol » détectent une noctuelle peu courante : la nasse ou noctuelle de l'ivraie (*Tholera decimalis*), espèce tardive liée aux graminées.

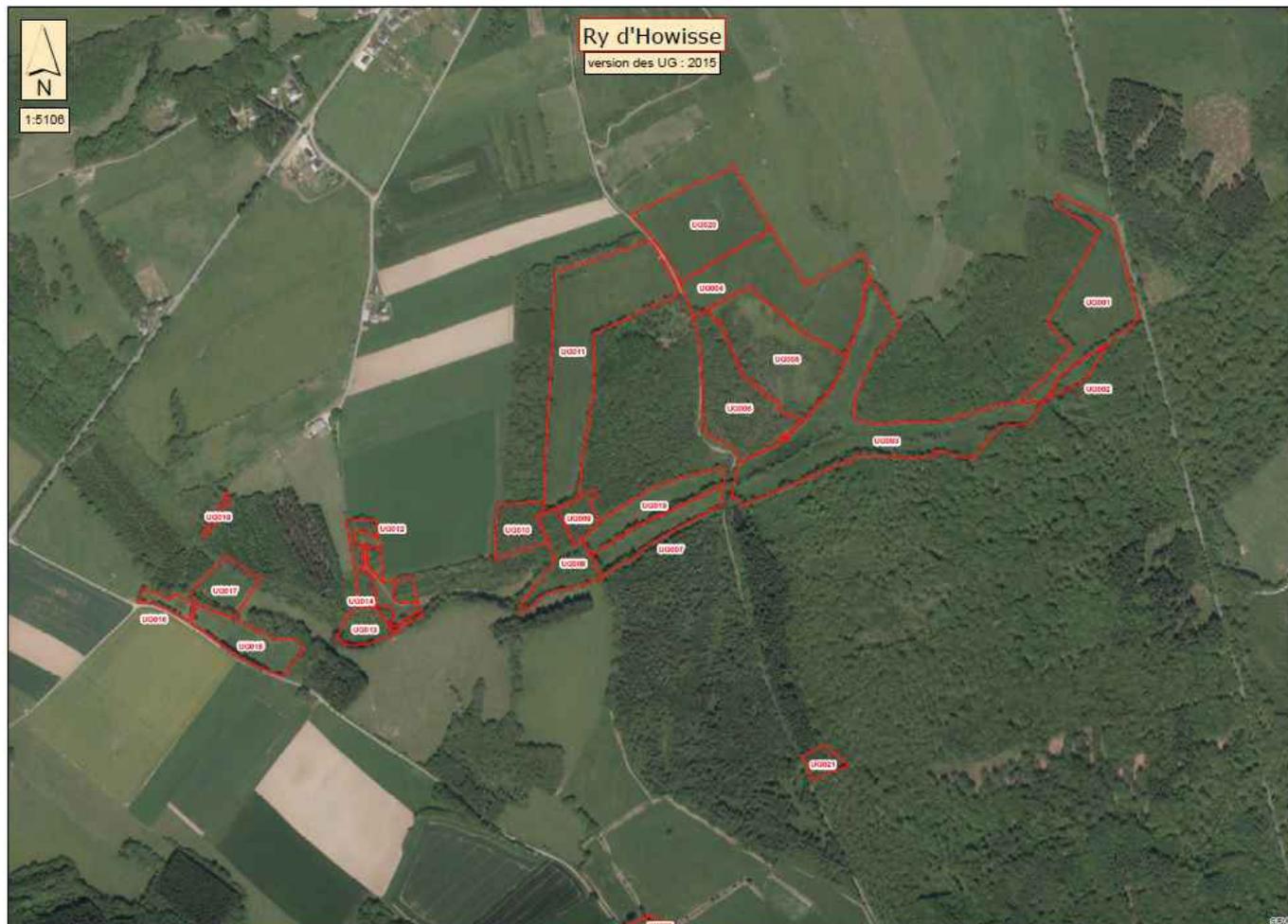


Fig. 1. – Vue d'ensemble de la réserve naturelle du Ry d'Howisse (document Natagora)



Fig. 2. – Partie de la réserve prospectée (UG003, UG004, UG005).

Arrivant sur le rebord sud de l'UG005, une pente qui descend vers le vallon du Ry d'Howisse, la végétation change encore quelque peu, et nous retrouvons encore davantage d'espèces typiques, surtout dans la zone qui a été récemment fauchée.

Parmi celles-ci, citons l'héliantheme jaune (*Helianthemum nummularium*), le genêt ailé (*Genistella sagittalis*), le sceau de Salomon commun (*Polygonatum multiflorum*), le petit boucage (*Pimpinella saxifraga*, présent aussi sous sa variété *dissectifolia*), la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), l'euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), ...

Botanique

Cerise sur le gâteau : nous avons le plaisir de trouver la cuscute du thym (*Cuscuta epithymum*), plante parasite particulièrement rare, installée ici sur le genêt à balais (*Cytisus scoparius*) (Fig. 3). Cette partie de l'UG005 constitue une belle prairie de fauche diversifiée. La fauche devrait y être poursuivie par des méthodes traditionnelles.



Fig. 3. – La cuscute du thym (*Cuscuta epithymum*) dans la réserve du Ry d'Howisse (3 septembre 2016, D. Tyteca).

Nous abordons alors le fond de vallée, dans la branche nord de l'UG003 (voir Fig. 2). Un certain nombre de plantes hygrophiles apparaissent alors, parmi lesquelles, par exemple, la véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*), la renouée amphibie (*Persicaria amphibia*), le scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), la potentille argentée (*Potentilla argentea*), trois joncs (*Juncus effusus*, *J. acutiflorus*, *J. inflexus*) ainsi que des grandes plages de menthe aquatique (*Mentha aquatica*). Plus en aval, dans la partie ouest de l'UG003, davantage de plantes caractéristiques s'observent, comme le rubanier rameux (*Sparganium erectum*), la scutellaire toque (*Scutellaria galericulata*), le plantain d'eau commun (*Alisma plantago-aquatica*), la prêle des eaux (*Equisetum fluviatile*), ...

A la sortie du site, au débouché de l'UG003 sur le chemin ramenant à Wavreille, nous retrouvons une plage importante de la benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*), plante rare en Wallonie, mais qui s'observe ici, localement, avec une certaine abondance. Nous passons devant la RND du Ry d'Howisse, petit lambeau de lande sur schistes où s'observait autrefois une belle population d'orchis bouffon (*Anacamptis morio* = *Orchis morio*), et qui aurait besoin d'un sérieux coup de débroussaillage ... Un peu plus haut le long du chemin, nous voyons encore quelques raretés : la succise des prés (*Succisa pratensis*), le silaüs des prés (*Silaum silaus*) et l'érythrée élégante (*Centaurium pulchellum*).

La journée est bien remplie, alors que nous n'avons fait, somme toute, qu'effleurer la réserve du Ry d'Howisse ... Il nous faudra encore une ou deux journées supplémentaires, plutôt au printemps, pour compléter l'inventaire de ce bout de terre si diversifié !

Samedi 17 septembre

Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme

DANIEL TYTECA

Cette fin d'été est décidément radieuse, ce qui incite seize Natus à se rassembler, bien décidés à régler leurs comptes avec les gentianes. Le titre annoncé pour la sortie (« Gentianes et floraisons automnales ») est en effet quelque peu trompeur, car il s'agissait essentiellement de procéder à l'inventaire périodique des gentianes. Nous ne bénéficions hélas pas du concours de Pierre Limbourg, empêché.

Quand nous disons « périodique », c'est approximatif, car, comme l'indique le Tableau 1, ce n'est qu'entre 1996 et 2011 que l'inventaire s'est déroulé de trois en trois ans. Il était grand temps que nous reprenions cette activité, le dernier comptage s'étant déroulé en 2011. Ce sont toujours les deux mêmes espèces que nous inventorions, la gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*) et la gentiane ciliée (*G. ciliata*), une troisième espèce, la gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), ayant plus que probablement disparu de notre région depuis pas mal d'années. Cet inventaire, tout comme celui mené au printemps sur les anémones pulsatilles, est extrêmement utile, en tant qu'indicateur de la santé de nos réserves et de l'adéquation des modes de gestion.



La gentiane ciliée au Tienne d'Aise sud (8 septembre 2012, D. Tyteca).

Avant de commencer le comptage, rappelons des particularités biologiques de nos gentianes : elles sont annuelles ou bisannuelles, ce qui peut expliquer en partie l'extrême variabilité dans l'abondance d'année en année ; cette circonstance s'ajoute évidemment aux aléas climatiques et aux variations dans le mode de gestion. Rappelons également que nous effectuons le suivi dans six

sites, dont cinq sont des réserves naturelles (RND : Batis d'Haurt, Pairées/Tienne des Vignes, Preleu, Gros Tienne ; réserve privée/communale : Lorinchamps).

Les résultats rassemblés au Tableau 1 confirment la grande variation dans les quantités de plantes observées. Les quantités relevées cette année traduisent différentes influences :

- A Lorinchamps, la quasi-absence de plantes s'explique par le fait que la parcelle venait d'être pâturée, comme l'indiquaient l'herbe très rase par endroits et les nombreuses déjections (ainsi que l'odeur, encore fraîche !).
- Au Gros Tienne, la relativement faible abondance va de pair avec une production végétale extrêmement élevée cette année, due à la forte pluviosité et aux chaleurs de l'été, circonstance peu favorable aux plantes peu élevées comme le sont les gentianes. L'abondante végétation herbacée rendait d'ailleurs les gentianes difficiles à repérer, ce qui a sans doute conduit à une sous-estimation de la quantité.
- La même circonstance s'applique aux observations au Tienne des Vignes ; par contre, sur le plateau des Pairées, les conditions étaient bonnes, puisqu'il y avait eu un pâturage récent, et que la végétation était plutôt basse. La faible abondance de gentianes est donc à mettre sur le compte d'autres facteurs.
- Il en va de même pour Preleu, où la quasi-absence de gentianes est peu compréhensible. La tendance générale à la diminution des quantités depuis le début des observations, tout comme à Lorinchamps (voir Tableau 1 pour l'ensemble des années), est inquiétante et amène à se poser des questions quant à l'adéquation du mode de gestion

Botanique

- Les deux derniers sites (Carrière de Resteigne et Batis d'Haurt) ont montré, de loin, les meilleurs résultats, qui figurent même parmi les meilleurs depuis le début du suivi. A la carrière, le sol encore très superficiel est particulièrement favorable à la prospérité des gentianes. Aux Batis d'Haurt, c'est moins net, car ici aussi il y a longtemps qu'il n'y avait plus eu de pâturage, entraînant, comme sur d'autres sites, une production végétale abondante; les gentianes se concentrent plutôt dans les zones où le sol est plus superficiel et, de ce fait, la végétation moins dense. A noter tout de même que la partie « hors réserve », que l'on s'efforce de maintenir, notamment pour la petite population de l'orchis grenouille (*Coeloglossum viride*), est particulièrement embroussaillée et montre peu de gentianes cette année: elle devrait absolument faire l'objet de mesures de débroussaillage prochainement.



Un individu exceptionnel de gentiane ciliée à la carrière de Resteigne : la fleur présente six pétales, alors qu'ordinairement elle n'en a que quatre ! (phénomène de pléiomérie = augmentation du nombre de pièces d'un verticille floral)
(17 septembre 2016, D. Tyteca).

Tableau 1. – Résultats du suivi des populations de gentianes dans six réserves et sites de Lesse et Lomme* (Tableau dressé à partir de celui de P. LIMBOURG 2011).

Date	Esp.	Lorin-champs	Batis d'Haurt		Pairées		Carr. Resteigne		Preleu	Gros Tienne
			Hors	Dans	Plateau	Vignes	Plateau	Abords		
9/9/78	<i>germ. ciliata</i>		2 000 500	2 000 400	10 000 300	150 20				
13/9/86	<i>germ. ciliata</i>	1 000s 100s	100s 100		10s 10s	10s 100			100s 0	1 000 10
14/9/91	<i>germ. ciliata</i>	100s 3	100s 100							
7/9/96	<i>germ. ciliata</i>	300 20	560 150		0 0	0 0	100s 1 000s		220 0	13 2
18/9/99	<i>germ. ciliata</i>	30 30	300 10	100 500	1 7	65 0	100s 1 000s		700 0	100s 30
14/9/02	<i>germ. ciliata</i>	30 230	170 15	600 500	9 24	70 60	1 000 1 000s	9 105	72 0	300 80
17/9/05	<i>germ. ciliata</i>	30 10	100s 10	100s 10s	40 12	100s 2	100s 1 000	25 65	200 0	500 1
14/9/08	<i>germ. ciliata</i>	10s 100			10 100s	10 200	100s 1 000s	30 200	10s 1	100 200
17/9/11	<i>germ. ciliata</i>	15 5	50 250		33 45		20 1 000s	6 260	25 0	1 000 6
17/9/16	<i>germ. ciliata</i>	0 2	5 6	180 1 200	0 26	4 25	180 1 000s	4 520	1 0	164 0

NB – « 10s, 100s, 1 000s » = dizaines, centaines, milliers. Aux Batis d'Haurt, on distingue la RND proprement dite (« Dans ») et la partie située juste en avant de la réserve (« Hors »); aux Pairées, on distingue le plateau des Pairées proprement dit, et le coteau du Tienne des Vignes; à la carrière de Resteigne, le « Plateau » est le niveau supérieur (4^{ème} niveau), et les « Abords » incluent le chemin d'accès à partir du bas ainsi que les 2^{ème} et 3^{ème} niveaux. Preleu et le Gros Tienne ont été prospectés le lendemain du jour de l'activité proprement dit.

Botanique

Notons au passage quelques autres observations intéressantes faites au cours de cette journée :

- A Lorinchamps, nous avons noté la présence de la brunelle découpée (*Prunella laciniata*), ainsi qu'un nid d'une guêpe sociale, *Polistes biglumis*, avec quelques individus s'activant à la surface du nid.
- A proximité du Tienne des Vignes, nous avons relevé l'aigremoine odorante (*Agrimonia procera*).
- Enfin, au Gros Tienne, la succise des prés (*Succisa pratensis*) était en pleine floraison, tandis que la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) terminait sa floraison. Cette autre gentianacée annuelle, extrêmement rare en Wallonie (puisque nous avons ici une des deux seules stations connues), s'est montrée particulièrement abondante cette année, puisqu'on a pu en observer plusieurs dizaines d'individus.

Pour clore cet article, il convient tout de même de noter que, même s'ils figurent parmi les plus représentatifs, les sites énumérés au Tableau 1 ne sont pas les seules stations de gentianes connues dans notre région, loin s'en faut ! A titre d'exemple, on peut citer la réserve naturelle Natagora des Spinets, à On, où nous avons observé encore, en 2014, une trentaine de pieds de *G. ciliata* (voir compte rendu dans TYTECA 2014), ou la RND du Tienne d'Aise sud, où j'avais relevé, en 2012, une centaine de plantes de la même gentiane ciliée. Cette année 2016, là aussi, a été moins favorable, puisque je n'y ai découvert qu'un seul individu, le 24 septembre !

RÉFÉRENCES

LIMBOURG, P., 2011. Samedi 17 septembre – Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme. *Les Barbouillons* n° 262 : 12-13.

TYTECA, D., 2014. Dimanche 21 septembre – Les pelouses calcicoles en automne : gentianes et autres floraisons automnales. *Les Barbouillons* n° 280 : 12.

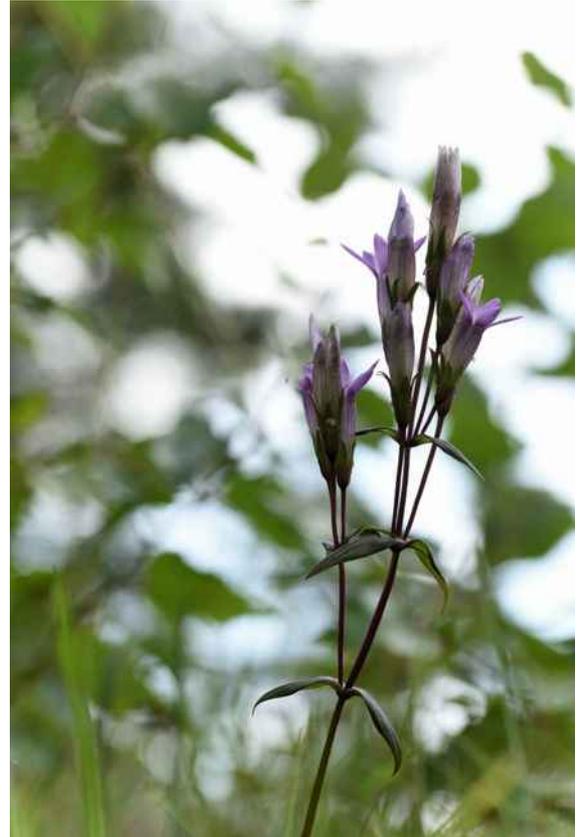


La gentiane ciliée au Tienne d'Aise sud (8 septembre 2012, D. Tyteca)

Botanique



*La gentiane ciliée à la carrière de Resteigne
(17 septembre 2016, C. Brenu)*



*La gentiane d'Allemagne à la carrière de Resteigne
(17 septembre 2016, C. Brenu)*



*Nid de la guêpe sociale Polistes biglumis, à la réserve de Lorinchamps
(17 septembre 2016, C. Brenu)*

Samedi 1er octobre

Sortie mycologique à Rochefort

MARC PAQUAY

L'absence quasi totale de champignons en cette période de sécheresse sévère nous a contraint de réduire le programme de la journée. Avec les présents (très optimistes !), nous avons effectué une brève exploration durant la matinée aux alentours du point de rendez-vous sur le parking de Fèche ...

C'est en cherchant très intensivement que nous avons pu néanmoins découvrir quelques champignons bien cachés et surtout des polypores et croûtes, moins sensibles au temps sec ou réagissant vite à la moindre humidité sur le bois mort ou pourrissant. Très peu de macromycètes observés dans nos investigations qui ont permis de trouver une petite vingtaine d'espèces ... mais seulement des banalités ...

Nous pouvons quand même épingler cette "maladie" fongique observée sur les feuilles d'*Acer pseudoplatanus*.



Photo Cwmhiraeth - Own work, CC BY-SA 4.0,
<https://commons.wikimedia.org/>

Il s'agit de *Cristulariella depraedans* (Ascomycètes - Helotiales - Sclerotiniaceae). Le champignon s'attaque surtout aux rejets de souche et jeunes plants. Les feuilles sont couvertes de taches claires où l'on voit nettement une disparition du parenchyme en tache circulaire. Il provoque une chute prématurée des feuilles et un retard de croissance. Cette attaque fongique semblerait sans risque de mortalité pour l'arbre.



Photo Cwmhiraeth - Own work, CC BY-SA 4.0,
<https://commons.wikimedia.org/>

Cette année, nous avons noté partout des attaques d'un champignon sur les feuilles d'érable sycomore. Cette pathologie est connue et particulièrement évidente lors des printemps pluvieux (ce qui fut bien le cas cette saison même si nous avons dû subir une grosse sécheresse ensuite).

Samedi 8 octobre

La tête dans les étoiles : visite à l'Observatoire Centre Ardenne

NOËLLE DE BRABANDERE

Nous étions une douzaine à Neufchâteau pour une après-midi passionnante guidée par Giles Robert, responsable de l'Observatoire Centre Ardenne (OCA-CNB), l'occasion de resituer notre belle planète bleue dans l'immensité de l'univers...

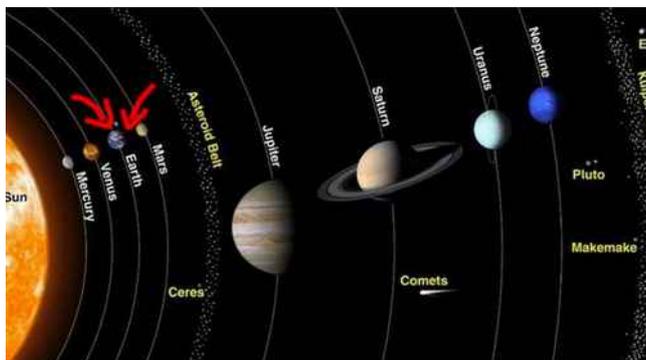
Marche « système solaire »

L'après-midi a débuté par une "marche système solaire" dans le centre de Neufchâteau.

En partant du soleil (placé au moulin Klepper), nous avons marché de planète en planète à l'échelle 1/1 000 000 000ème.

D'abord, les 4 "petites" planètes telluriques. Nous marchons 58 m (soit "à peine" 58 000 000 km) pour arriver à Mercure, puis 50 m pour arriver à Vénus (dont la rotation sur elle-même se fait en sens inverse des autres planètes), encore 42 m pour atteindre la Terre et 78 m de plus pour arriver à Mars.

Viennent ensuite les planètes gazeuses, plus grosses et de plus en plus éloignées l'une de l'autre : 550 m nous amènent à Jupiter, 649 m plus loin nous arrivons à Saturne et ses anneaux, 1442 m de plus et nous atteignons Uranus. Finalement nous atterrissons sur Neptune, la plus lointaine planète de notre système solaire, située ... à 4,49 km de notre point de départ (soit à 4 497 000 000 km du soleil).



La terre dans le système solaire (www.ipnoze.com)

Planétarium

Giles Robert nous a ensuite invités "chez lui" à l'observatoire Centre Ardenne (OCA) à Grapfontaine, sous la voûte étoilée du planétarium. Notre étoile, le soleil, fait partie d'une galaxie de milliards d'étoiles, au milieu de mille milliards d'autres galaxies : nous nous sommes sentis tout petits ...

Les télescopes

Nous avons ensuite effectué une visite guidée des installations de l'OCA. Une des 6 coupoles est équipée d'un télescope de 610 mm d'ouverture, parmi les plus puissants de Belgique. Une autre coupole est aménagée spécialement pour les personnes en chaise roulante.

L'OCA participe à des recherches scientifiques, notamment le programme BRAMS de radiodétection des météores.



L'observatoire Centre Ardenne

Un peu d'histoire

Pour terminer la visite, Giles nous explique l'histoire des découvertes en matière de compréhension de la lumière et de fabrication d'instruments optiques, qui sont devenus de plus en plus sophistiqués.

Découverte

Certains d'entre nous ont joué les prolongations en participant à la "Nuit de l'Obscurité", composée d'une conférence sur les pollutions lumineuses, et suivie d'une sortie à la découverte des chauves-souris.

Bon à savoir: l'OCA organise durant toute l'année des activités régulières ou à la carte: visites, observations, conférences, stages enfants et adultes, journées d'entreprises, fêtes d'anniversaires, et nuits insolites (pour une ou deux personnes) dans une "Bio-Sphair", sous coupes ou dans le planétarium!

Plus d'infos: www.observatoirecentreardenne.be

Contact: ocacnb@hotmail.com

+32 / (0)495.26.76.59



Samedi 15 octobre

Sortie ornithologique aux marais d'Harchies

ORGANISATEUR : MARIE LECOMTE SUR UNE IDÉE DE GEORGY DE HEYN
GUIDE : OLIVIER DUGAILLEZ

La nuit du vendredi 14 octobre, une pluie d'automne, que les amateurs de champignons auraient aimé voir arriver plus tôt, a arrosé les terres de nos contrées wallonnes. Le samedi matin, la pluie persistait avec son cortège de brumes et de grisaille. Heureusement, vers 10 heures, une fois arrivés aux marais d'Harchies, le ciel a changé sa palette de couleurs pour faire place à un azur limpide.

A peine quitté le parking du CRIE, notre guide remarque la présence d'échassiers blancs au pied de vaches rustiques. Des aigrettes garzettes? Non, mieux que ça, cinq hérons garde-bœufs! Les adultes ont un bec jaune (noir chez l'aigrette garzette) et ont le cou plus court que les aigrettes.



Hérons garde-bœufs © O. Dugaillez

Mais quelles sont donc ces taches grises immobiles en arrière-plan? Des pierres? Aucunement! Ce sont des bernaches nonnettes au repos.

Deux alouettes des champs en migration nous survolent. Nous nous engageons dans le sentier arboré menant aux étangs où nous entendons le chant du rouge-gorge, et celui du grimpeur des jardins. Un troupeau de vaches (Holstein?) sont également escortées par une bande de hérons garde-bœufs. Cherchez l'intrus: un héron cendré se fond dans la masse.

Une buse est harcelée par une corneille noire tandis que des bandes de pigeons ramiers parcourent le ciel.

Nous sommes sur la digue entre les étangs A et B. Un éclair bleu fuse au ras de l'eau? C'est le martin-pêcheur bien sûr!

Un premier poste d'observation nous permet d'admirer des grèbes castagneux, des grandes aigrettes, de nombreux grèbes huppés, des fuligules milouins et les élégants canards pilets.



Canard souchet © G. De Heyn

Petit rappel historique²

Le marais d'Harchies est situé dans la plaine alluviale de la Haine et constitue une Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB). L'exploitation du charbon aux 19e et 20e siècles a provoqué des affaissements de terrain qui se sont comblés d'eau et ont donné naissance à de nombreux étangs et marécages, dont celui d'Harchies. Suite à ces perturbations, la végétation a évolué et, vers 1950, un ensemble de biotopes riches et diversifiés s'est créé. Le site a connu un assèchement entre 1968 et 1971 et a été remis sous eau en 1972.

Le complexe marécageux d'Harchies-Hensies-Pommeroeul est la première zone RAMSAR* à avoir été créée en Wallonie. Son intérêt biologique a permis de classer +/- 550 ha en Zone de Protection Spéciale.

*zone humide d'importance biologique mondiale consacrée par la convention de RAMSAR, du nom de la ville située en Iran où cette convention s'est tenue

² Source : <http://oiseauxmaraisdharchies.be/>

Ornithologie

Nous poussons jusqu'à l'étang Van Gheyt où nous cassons la croûte. Au menu : grands cormorans, aigrettes garzettes, un hybride d'aigrette garzette et de héron garde-bœuf (histoire de compliquer un peu les choses pour les néophytes...) et... le crabier chevelu posé sur un tronc mort ! Superbe observation en pleine lumière (merci Fabienne).

Le chant sonore de la bouscarle de Cetti trahit sa présence. Nous tentons une incursion dans l'abri (peu confortable) de l'étang de pêche d'Hensies. Olivier nous fait remarquer un beau canard nordique (surnommé crâne d'œuf par certains malotrus) : le garrot à œil d'or. Il cherche sa nourriture au côté des canards souchets et des fuligules morillons.

De retour sur la digue, le soleil dans le dos, les conditions sont parfaites pour observer les sarcelles d'hiver et leur miroir vert, les tadornes de Belon au plumage si contrasté, et last but not least :

deux spatules blanches au bord de la roselière, balayant la vase avec leur bec.

Il est déjà temps de penser à rebrousser chemin et à rejoindre l'autocar...

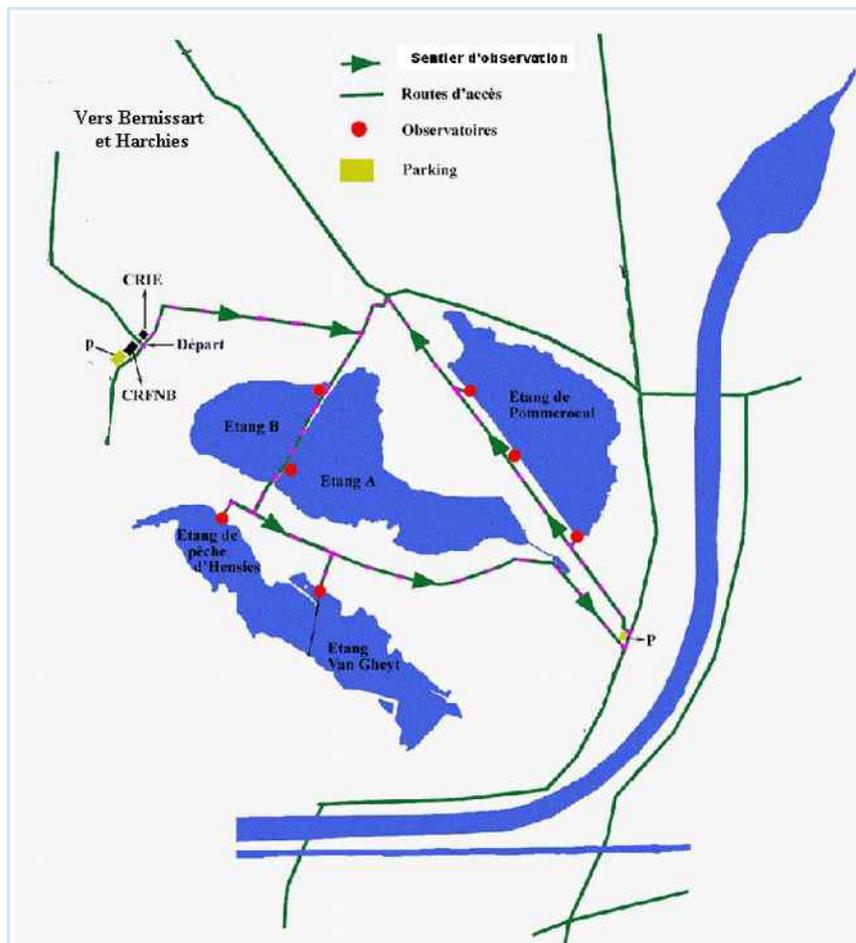
Conclusions : lumières parfaites, douceur de l'air, longues-vues en suffisance, excellent guide, bonne ambiance, chauffeur sympa,... une « archi »-bonne journée, à refaire !

Odonates rencontrés :

- *Sympetrum sanguineum*
- *Aeshna mixta* (1 mâle)
- *Lestes viridis*

Amphibien :

- Triton (cf palmé)



Ornithologie

OISEAUX OBSERVÉS ET/OU ENTENDUS (66 ESPÈCES)

- Accenteur mouchet
- Aigrette garzette
- Alouette des champs
- Bécassine des marais
- Bernache nonnette
- Bouscarle de Cetti
- Bouvreuil pivoine
- Busard des roseaux
- Buse variable
- Canard chipeau
- Canard colvert
- Canard pilet
- Canard souchet
- Chevalier gambette
- Choucas des tours
- Corneille noire
- Crabier chevelu (ou héron crabier)
- Cygne tuberculé
- Etourneau sansonnet
- Faisan de Colchide
- Faucon crécerelle
- Faucon pèlerin
- Foulque macroule
- Fuligule milouin
- Fuligule morillon
- Garrot à œil d'or
- Geai des chênes
- Goéland argenté
- Grand cormoran
- Grande aigrette
- Grèbe à cou noir
- Grèbe castagneux
- Grèbe huppé
- Grimpereau des jardins
- Grive mauvis
- Héron cendré
- Héron garde-boeuf
- Hirondelle rustique
- Hybride aigrette garzette X héron garde-boeuf
- Marouette ponctuée
- Martin-pêcheur
- Mésange à longue queue
- Mésange bleue
- Mésange boréale
- Mésange charbonnière
- Mésange noire
- Moineau domestique
- Mouette rieuse
- Oie cendrée
- Oie des moissons
- Oie rieuse
- Pic vert (entendu)
- Pie bavarde
- Pigeon biset
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres
- Pouillot véloce
- Poule d'eau
- Râle d'eau (entendu)
- Rougegorge
- Sarcelle d'hiver
- Spatule blanche
- Tadorne de Belon
- Tarin des aulnes
- Vanneau huppé
- Verdier d'Europe

Bernaches nonnettes © G. De Heyn



Chronique de l'environnement

COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT

L'associatif au cœur du débat sur la réaffirmation de la position de la Fédération : compte rendu du Conseil associatif stratégique "chasse" de IEW, mardi 27 septembre 2016

Le contexte

Courant 2010, la fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW), en sa qualité de porte-parole de l'associatif, adoptait une position portant sur une révision de la politique "chasse" de la Région wallonne. Cette position a bien sûr constitué le fil rouge du travail de sensibilisation et de plaidoyer politique de la fédération et donc des associations sensibilisées par cette thématique.

Ainsi, la législature gouvernementale précédente mettait en place un plan de réduction des densités de grand gibier. Les espoirs suscités par l'adoption de ce plan, en ce compris la politique de nourrissage, furent, pour le monde associatif, un signal d'optimisme et d'espoir. Toutefois, un changement ministériel a totalement déplacé les balises. Dans un premier temps, il fallut composer avec une révision de la législation sur le nourrissage. Ensuite, en 2013, arriva une circulaire influencée par un arrêt du 4 octobre 2011 de la Cour d'appel de Liège. Cette dernière, du moins l'espérons-nous, venait enfin clore et permettre l'application de la loi de 1994 prohibant la chasse en territoire clôturé. Contre toute attente, en juin 2016 le Gouvernement réformait profondément les dispositions relatives aux territoires clôturés de la loi sur la chasse de 1994. Actuellement, un projet d'Arrêté d'application relatif aux clôtures pourrait permettre de nouvelles dérives dans la gestion cynégétique de notre faune sauvage, le tout au détriment de l'ensemble des fonctions fondamentales de notre forêt.

Dans ce contexte, il était essentiel de réaffirmer la position de la Fédération, d'élaborer sur base des opinions associatives une position plus précise sur les clôtures et d'envisager une stratégie commune pour défendre notre position.

Les acteurs associatifs.

Lionel Delvaux, chargé de mission ruralité pour notre fédération, avait convié à ce grand débat une quinzaine de représentants d'associations. Le débat et les prises de positions révèlent différentes sensibilités. Il était bien évidemment fondamental que notre association puisse faire entendre sa connaissance historique du dossier, sa vision pluraliste, et son approche alliant compétences techniques et scientifiques.

La rencontre fut aussi l'occasion de présenter brièvement un excellent dossier de la fédération : « La forêt wallonne, une chasse gardée. Le poids du lobby de la chasse »³. Son contenu constitue pour la CPENHL une illustration pertinente des nombreux bienfaits d'une alliance pluraliste entre le naturaliste et l'environnementaliste. Ce document plaide pour une chasse durable qui puisse prendre en considération la gestion durable et multifonctionnelle des forêts. Au niveau naturaliste, un chapitre est consacré aux impacts du grand gibier sur la biodiversité forestière (herpétofaune, botanique, avifaune, micromammifères et leurs prédateurs ...).

Rappelons que notre région détient le triste record de surdensité de sangliers dans les zones Natura 2000. Ainsi, 60% du cantonnement de Rochefort et 50% du cantonnement de Libin sont classés « points noirs » pour la surpopulation de sangliers. Même si la cause est fastidieuse, il est du rôle de tout naturaliste d'apporter sa contribution à cette problématique.

Pour la CPENHL,

Philippe Corbeel

³ Une version papier du dossier est disponible sur demande auprès de Madame Julie Debruyne (j.debruyne@iew.be).

Informations aux membres

Assemblée générale statutaire des Naturalistes de la Haute-Lesse

Samedi 28 janvier 2017, à 17 heures, Maison des Associations de Wellin

Tous les membres sont invités à l'AG statutaire. Cet avis fait office d'invitation officielle. **Nous insistons tout particulièrement sur la présence des membres effectifs**, dont la liste paraîtra dans le prochain *Barbouillons*.

A l'ordre du jour :

- Rapport moral 2016
- Bilan financier 2016 et Budget 2017
- Discussion de fond sur le fonctionnement de l'association et de la Commission permanente pour l'environnement
- Election du Comité
- Divers

Des précisions seront fournies dans le prochain *Barbouillons* de janvier-février.

Le Comité est démissionnaire. Plusieurs membres du Comité ont émis le souhait de ne plus faire partie du prochain comité. **Des candidatures sont dès lors vivement souhaitées pour compléter et renouveler le Comité actuel**. Les candidatures peuvent être transmises au Secrétariat ou au Président.



Formation ORNITHO

CLAIRE BRENU, COORDINATRICE ET PARTICIPANTE

Le succès de cette formation dépasse largement nos espérances ! La motivation des participants est telle que nous sommes « obligés » d'organiser une deuxième année ! Cette seconde session est en train de se mettre en route ; j'ai contacté les formateurs et leur ai soumis dates et thèmes, tous m'ont déjà répondu. Le calendrier vient d'être transmis aux participants. Pour cette seconde année, nous serons quinze : treize « anciens », plus deux nouveaux, qui se glisseront dans le groupe.

Correctif à l'article sur « La Borréliose de Lyme (28/05/2016) »

Informations aux membres

paru dans Les Barbouillons n° 291 (pp. 20-21)

Cet article avait été proposé par une de nos membres, qui avait assisté à une conférence sur le sujet, donnée à Marche-en-Famenne. Suite à cette parution, notre ami Philippe MARTIN a tenu à faire une mise au point, que nous publions dans les lignes qui suivent.

La borréliose de Lyme est une pathologie décrite il y a seulement quelques décennies, au départ aux États-Unis, puis en Europe, alors que les régions tempérées paraissaient indemnes de maladies vectorielles. Depuis, cette maladie a suscité un immense intérêt, mais pas toujours dans un contexte rationnel. Et depuis quelques temps, les controverses se multiplient dans les divers médias actuels. Le texte paru dans le dernier numéro des Barbouillons n'y échappe pas, et comme dans de nombreux cas, est entaché d'erreurs importantes.

- « Europe », est un terme très imprécis. Et quand on parle de l'incidence d'une maladie (nouveaux cas par an), il y a lieu de préciser la taille de la population qui sert pour le calcul de ce rapport. Il est par ailleurs indispensable de citer la référence pour une donnée de cette importance. D'où vient ce 'million' ?, sinon de compilations en cascades qui n'ont pas été vérifiées.

- « Le diagnostic est difficile et compliqué ». Oui, mais celui de l'appendicite aussi. Par contre, il est faux de réduire ce diagnostic aux seuls tests Elisa et WesternBlot (qui sont certainement très sibyllins pour la plupart des lecteurs des Barbouillons). Il y en a d'autres, dont la PCR, autrement dit une amplification de l'ADN de la bactérie qui devient alors mieux détectable. Il est encore plus faux de dire que 8 cas de BL sur 10 ne sont pas détectés (ce qui voudrait dire que ce n'est pas 1 million de cas mais 5 millions de cas qu'il faudrait considérer...). Beaucoup de BL sont diagnostiquées dès le stade 1 (érythème annulaire).

- « la 'forme spiralée' se place dans les tissus profonds et le sang ». Non, *Borrelia burgdorferi* (sensu lato) évolue dans un premier temps dans le derme, qui n'est pas à proprement parler un tissu profond. Ce n'est qu'en l'absence de traitement qu'il y a une migration vers les tissus profonds, avec un tropisme particulier pour les articulations ou le système nerveux.

- « la forme kystique peut rester... sous forme de kystes ». Assurément...

- « *Borrelia* existe en une dizaine de souches différentes non détectées par les tests ». Cette phrase est très imprécise : *Borrelia* est un genre de bactéries qui compte une quarantaine d'espèces. Dans le cas de la Borréliose de Lyme, au départ d'une seule espèce initialement incriminée (*B. burgdorferi*), on a décrit par la suite une dizaine de taxons inféodés, des 'sérovares', dont la distinction est assez subtile, mais qui peuvent déterminer des symptômes différentiels, et qui ont une signature antigénique difficile à discerner.

- « Elle peut vivre 6 ans sans manger ». Faux ! Plusieurs semaines, c'est déjà beaucoup, quand on sait que *Ixodes ricinus* est extrêmement sensible à une baisse d'humidité relative dans son milieu. Par contre, gorgée, elle résiste plus longtemps, mais quelques mois seulement. Bon an, mal an, le cycle complet peut durer 3 ans maximum, lorsque l'hiver la force à se placer en léthargie.

- « devient sexuée après le 3^{ème} repas ». Mais non !, le sexe est déterminé dès l'œuf ! C'est nous qui sommes incapables de distinguer le sexe d'une larve ou une nymphe...

- « Les tiques mâles sucent également le sang », oui, mais seulement à l'état larvaire ou nymphal. L'adulte mâle ne se nourrit pas, pas même « en petite quantité ». Le tropisme d'un mâle pour un hôte ne vise que la rencontre d'une femelle adulte. Celle-ci peut commencer son repas mais doit être fécondée pour l'achever.

- « ...détectent leur victime même en mouvement ». Non, une tique ne détecte pas le mouvement : elle est aveugle. Par contre, se mettant à l'affût, elle s'agrippe par simple réflexe à tout ce qui bouge, même à un drap (c'est la technique pour les attraper). Une tique n'est sensible qu'à deux stimuli : la température, qui lui permet de localiser une zone de prédation idéale (bien irriguée et donc chaude), et le gaz carbonique qui confirme la réalité d'une proie (ces proies sont donc toutes des Vertébrés, qui respirent ...).

Informations aux membres

- « Il n'y a plus de saisons pour les tiques ». Les tiques ne sont plus actives en-deçà de 9°C, ce qui arrive encore, malgré le changement climatique. Ce qui explique aussi le caractère biphasique (printemps/automne) du risque de BL, l'été étant défavorable en raison de la baisse de l'hygrométrie ambiante.

- « Elles sont partout (même à Ostende) ». Pas sur la plage, en tout cas. C'est bien méconnaître l'écologie de cet acarien, qui est typiquement lié aux écotones forestiers. Statistiquement, beaucoup de choses sont possibles, mais on ne s'engage pas beaucoup en disant qu'il n'y a pas de tiques dans un supermarché ou sur la Grand-Place de Bruxelles. L'écologie d'*Ixodes ricinus* est très stricte et parfaitement connue.

- « qu'elles héritent de leur mère ». La transmission verticale est très rare, en tout cas pour les *Borrelia*, car celles-ci sont initialement présentes dans l'intestin de l'acarien, et pas dans ses ovaires. Seules les femelles très infectées donnent des œufs infectés, et donc des larves porteuses. Dans la toute grande majorité des cas donc, l'infection de la tique ne se fait que lors d'un repas (c'est son rôle vectoriel) avec un transfert horizontal.

- « En Belgique cohabitent [sic] 7 à 8 souches de borreliose[s] ». Il n'existe pas de « souches de borrelioses ». Selon les connaissances actuelles, on décrit quelques 'espèces' différentes appartenant au complexe '*Borrelia burgdorferi*' : *Borrelia afzelii*, *B. garinii*, *B. burgdorferi* s.l., (95% pour les trois, en Belgique) et dans une moindre mesure, *B. valaisiana*, *B. lusitaniae* et *B. spielmanii*.

- « ... pour éviter les tiques ». S'asseoir sur un tissu semble une protection bien légère, l'examen minutieux de tous les coins chauds et humides fera sourire plus d'un, mais laver les vêtements à 60°C est inutile (il ne s'agit pas de poux). Une tique qui n'est pas fixée sur la peau ne reprendra son réflexe de préhension qu'après une remise à l'affût, impossible hors milieu naturel. L'usage de répulsifs (quels qu'ils soient) est impératif lors d'activité en milieu naturel et le « mélange d'HE 'aromaforest' » n'est pas particulier.

Les problèmes engendrés par la borreliose de Lyme sont souvent liés à un comportement tardif du patient (par une méconnaissance de l'importance d'une morsure de tique et de l'impérative obligation de désinfecter la zone de morsure, et des premiers signes cliniques). D'où l'intérêt d'une bonne prévention. Dans les cas de borrelioses tardives, la présence des bactéries au long cours dans le corps sollicite le système immunitaire via des antigènes à la surface de *B. burgdorferi* qui sont assez proches de glycoprotéines en surface de nos neurones. Il ne faut pas grand-chose pour que le système immunitaire d'un individu ne 'cafouille' à un moment donné, et ne finisse par s'attaquer aux neurones, initiant alors une maladie auto-immune, cause de beaucoup de cas de borrelioses tardives qui ne se résolvent pas.

Un article sur le même thème est sorti, il y a quelques temps, dans une autre revue naturaliste à tirage important. Il s'agit d'une forme de sensationnalisme qui est absolument regrettable. À l'exemple des forums sur Internet où n'importe qui s'exprime sur n'importe quoi - il est plus que jamais important de donner la priorité à la rigueur des sources et leur traitement. Les naturalistes doivent se revendiquer d'une réflexion scientifique rigoureuse, sans quoi ils perdront toute crédibilité. Il serait par exemple intéressant de décrire la biologie d'*Ixodes ricinus* pour comprendre et modéliser son danger vectoriel.

L'auteur est probablement parti(e) de bonnes intentions. Et mon intervention n'est pas destinée à jeter l'anathème sur quelqu'un qui a probablement voulu 'bien faire'. Mais, de grâce, faisons attention à l'approche émotionnelle, déjà regrettable en sciences, et à fortiori au niveau médical. Enfin, au-delà de ces débats nourris aussi par les adeptes de théories du complot, il est clair que le mal-être de certains patients n'est pas psychosomatique, mais ceux-ci ne seront certainement pas aidés par les charlatans, qui ignorent magistralement la complexité du problème, et qui les éloignent à coup sûr d'une prise en charge décente.

Philippe Martin (membre de l'équipe qui a isolé *B. burgdorferi* pour la première fois en Belgique en ...1990)

Informations aux membres

CONCOURS

Cette année encore, nous (re)lançons le défi: qui créera le plus bel arbre de Noël ?

Envoyez les photos de votre arbre avant le 22/12 à: info@terre-en-vue.be en précisant votre nom, prénom, téléphone et adresse mail, et en racontant la (petite) histoire de votre sapin: comment vous l'avez fait, avec quels matériaux etc.

En prime: **un week-end à la ferme** pour l'auteur-e de l'arbre le plus beau et le plus original. Les plus belles photos seront publiées sur le site internet de Terre-en-vue.

SAVIEZ-VOUS...

... **que des milliers d'hectares de terres** à vocation nourricière sont consacrés à la monoculture de sapins de Noël en Ardenne et en Famenne (selon l'UAP, Union Ardennaise des Pépiniéristes: près de 5.000ha en 2015, alors qu'on était à 4.000ha en 2012-2013)* et que cette superficie ne cesse de s'étendre?

... **que ce sont principalement des prairies** qui sont converties en monocultures de sapins, avec atteinte importante à la biodiversité?

... **qu'il s'agit d'une culture intensive recourant à de nombreux pesticides et fertilisants** pour assurer une croissance rapide des sapins, avec risque de pollution des rivières et des nappes phréatiques?

... **que les sols se dégradent vite** lorsque les sapins sont vendus en mottes ou en pots, avec risque de ruissellement et d'érosion?

... **que ce sont souvent des terres situées autour des villages** qui sont converties en monocultures de sapins de Noël, avec des risques sanitaires non élucidés?

... **que les prix** proposés par les sociétés de production de sapins de Noël pour acquérir les terres découragent les jeunes agriculteurs porteurs de projets agricoles nourriciers durables?

* Source: <http://www.uap.be/?-La-culture-du-sapin-de-Noel>

Avec la participation de :



Ces associations participent à une interpellation du gouvernement wallon au sujet de l'expansion des cultures intensives de sapins de Noël en Belgique. Plus d'infos sur: www.terre-en-vue.be

**...ET SI
CETTE ANNÉE,
ON INVENTAIT
UN NOUVEL
ARBRE DE NOËL ?**



WWW.TERRE-EN-VUE.BE
FACILITER L'ACCÈS
À LA TERRE NOURRICIÈRE
POUR UNE AGRICULTURE
DURABLE

Bibliothèque

Les revues naturalistes et de protection de l'environnement citées sont disponibles et peuvent être envoyées sur demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Marie-Thérèse Romain Lotissement Coputienne, 10 6920 Wellin Tél.: 084 36 77 29 leurquin.romain@skynet.be

REVUES NATURALISTES

Amis de la forêt de Soignes

TRIMESTRIEL N° 3 (2016)

- Les sites Natura 2000 en région de Bruxelles-Capitale sont enfin désignés ! (coll.)
- De bouw van het ecoduct is volop gestart ! (S. Vanonckelen & A. Kuijsters)
- Drève de la Louve. Une dénomination inattendue en forêt de Soignes (C. Parisel)
- REINFFORCE, un réseau d'arboretums face au changement climatique (X. Lejeune)

Aves

TRIMESTRIEL N° 53/2 (JUIN 2016)

- La Camargue, confluence des voies de migration européennes des grues cendrées (A. Salvi)
- Les loges du pic noir : espèces hôtes et prédation par la martre en période de nidification et en automne-hiver (L. Colmant)
- Conservation du rôle des genêts en Wallonie : situation 20 ans après un projet LIFE-nature et proposition d'actions (J.Y. Paquet & A. Derouaux)

Dumortiera

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable : <http://www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publicationsplantendumortierafr.php>

Garance voyageuse

TRIMESTRIEL N°

- Ensemence la ville ! Graines de résistance (A.-H. Grisard)
- Histoire de la fougère aigle (Y. Dumas)
- Promenade botanique dans le lit de la Loire (G. Delaunay)
- Vers la roseraie sauvage (J.-A. Pluriel)
- L'aromathérapie, démesure de la phytothérapie. De l'usage inconsidéré des huiles essentielles (A. Mercan)
- Sauvages de ma route. Plaidoyer pour les bermes et les talus routiers (J.-R. Wattez)
- Quand Rousseau parle de la garance voyageuse. Echanges épistolaires entre botanistes pour la détermination des *Rubia*.
- Les garances : un voyage haut en couleur (A. Mouly)

Genévrier

TRIMESTRIEL N° 3 (2016)

- La pollution lumineuse. Entre écologie et santé (coll.)
- Le vallon de la Lembrée entre Ferrières et la Ferme de la Lembrée (J. Stein)
- Présence du pathogène *Batrachochytrium salamandrivorans* en Wallonie (Etat des actions avril 2016 - S. Liégeois)

Mycolux

Ce trimestriel est désormais consultable en ligne. Taper e-Mycolux, suivi de la date souhaitée.

Natagora (Aves + Rhob)

BIMESTRIEL N° 75 (SEPT.-OCT. 2016)

- En tête-à-tête avec le grand blond (A. Sansdrap) (le butor étoilé à Virelles)
- Le genévrier redonne du piquant aux pelouses wallonnes (R. Vanherck)
- Coup de jeune pour les réserves gaumaises (B. Legrain)
- Quel avenir pour le frêne ? (M. Verboom & J. Rommes)
- Une nuit avec babette (B. Legrain) (chauves-)souris barbastes

Naturalistes de Charleroi

TRIMESTRIEL N° 4 (AUTOMNE 2016)

- Excursion botanique au terail Saint-Antoine à Boussu-Bois (Borinage) et la flore des pépinières de Vicq à Condé-sur-Escaut (France) (C. Debehault & P. Bernard)
- Sortie géologico-botanique aux Abannets à Nîmes (F. Moreau)
- Excursion à Blaton (F. Moreau)
- Le jardin géologique de Bernissart et la forêt de Stambruges (M. Charlet & F. Moreau)
- Deux habitats devenus rares en Fagne : le Cicendion et les landes mésotrophes (O. Roberfroid)

Parcs et réserves

TRIMESTRIEL N° 4 (AUTOMNE 2016)

- Influence de la restauration et de l'entretien de milieux tourbeux sur les communautés de pollinisateurs en Lorraine belge (coll.)
- Pour une meilleure prise en compte des Anthophila (abeilles sauvages) dans les espaces naturels et forestiers. Partie 2 (G. Lemoine)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Contrat de rivière de la Haute Meuse

TRIMESTRIEL N° 85 (SEPT. 2016)

GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse - Balsamines de l'Himalaya en Haute-Meuse

Contrat de rivière Lesse

MENSUEL N° 86 ET 87 (2016)

Une nouvelle espèce de libellule à Lavaux - Ruisseau d'Ordenne à Gembes - Zéro phyto à Léglise

Contrat de rivière Ourthe

TRIMESTRIEL N° 71 (SEPT. 2016)

Une station d'épuration à Rendeux - Les pêcheurs de l'Ourthe unis - Géopark Famenne-Ardenne - L'alyte accoucheur en danger

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:
1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles; 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général; 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (D GARNE-DGO3). Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation annuelle

à verser au compte « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 6920 Froidlieu (Wellin)
IBAN : BE34 5230 8042 4290
BIC : TRIOBEBB
en indiquant les noms et prénoms des membres.

Individuelle	15 €
Familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
Moins de 30 ans et chômeur	5,00 €



COMITÉ

Claire BRENU, Secrétaire, Rue de Focant, 17, 5564 Wanlin, 082 22 51 82 – 0476 214 929 - claire.brenu@gmail.com

Philippe CORBEEL, Commission Environnement, Rue Boverie, 12, 6921 Chanly 084 38 72 72 - p.corbeel@hotmail.com

Mikaël GEORGE, Administrateur, 2 Rue de la Chapelle, 6900 Hargimont 0477/26.62.51 - mikael.george@marche.be

Marie LECOMTE, Trésorière, Rue Léon Herman, 2, 6953 Mormont 084 32 32 43 – 0487 488 747 - marielecomte6@gmail.com

Marie Hélène NOVAK, Administratrice, Chemin des Aujes, 12, 5580 Briquemont 0476 754 096 - mhnovak@skynet.be

Marc PAQUAY, Vice-Président, Rue de Focant, 17, 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 - paquaymarc@skynet.be

Daniel TYTECA, Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe 084 22 19 53 – 0497 466 331 - daniel.tyteca@uclouvain.be

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 - Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)

LES BARBOUILLONS

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort. Agrément poste n° P701235
Date de dépôt: le 2 novembre 2016

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être **reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.**

Editeur: MH NOVAK, Chemin des Aujes 12, 5580 Rochefort. E-mail: barbouillons@gmail.com